

*Projet présenté par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Roger Deneys, Irène Buche, Marie Salima Moyard, Prunella Carrard, Marion Sobanek, Anne Emery-Torracinta, Aurélie Gavillet, Lydia Schneider Hausser*

*Date de dépôt : 27 novembre 2012*

## **Projet de loi**

**modifiant la loi générale sur les contributions publiques (LCP) (D 3 05) (Pour une fiscalité plus écologique et plus sociale (4) : taxation accrue des véhicules polluants)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

### **Article 1 Modifications**

La loi générale sur les contributions publiques, du 9 novembre 1887, est modifiée comme suit :

#### **Art. 415, al. 2, lettres d et e (nouvelle teneur), lettre f (nouvelle) et al. 4 (nouvelle teneur)**

<sup>2</sup> Le barème est le suivant :

d) en sus, par tranche ou fraction de tranche de 5 kW, jusqu'à 121 kW	40 F
e) en sus, par tranche ou fraction de tranche de 5 kW, jusqu'à 140 kW	60 F
f) en sus, par tranche ou fraction de tranche de 5 kW	80 F

<sup>4</sup> Au montant calculé selon le barème susmentionné s'applique un coefficient multiplicateur selon le barème suivant :

émissions de CO <sub>2</sub>	coefficient-multiplicateur	bonus/malus
a) ≤ 80 g/km	0,2	bonus de 80%
b) 80g/km et ≤ 110 g/km	0,5	bonus de 50%
c) > 110 g/km et ≤ 160 g/km	1	bonus de 0%
d) > 160 et ≤ 200 g/km	1,5	malus de 50%
e) > 200 g/km	2,5	malus de 150%

**Article 2    Entrée en vigueur**

La présente loi entre en vigueur avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Les Genevois-e-s ont souvent affiché leur volonté de faire évoluer leur canton vers une économie plus respectueuse de l'environnement, tournée vers l'avenir. Le cas du nucléaire en est un exemple important dans lequel Genève a fait œuvre de pionnier en interdisant le nucléaire dès 1986. Depuis, la Suisse a suivi avec la décision d'abandonner le nucléaire une fois que les centrales existantes arriveront en fin de vie. En outre, cette décision a permis à Genève, notamment à travers les Services industriels de Genève (SIG), d'occuper une position de pointe dans la promotion des énergies renouvelables.

Dans le cadre du protocole de Kyoto, la Suisse s'est engagée à réduire de 8% ses émissions de gaz à effet de serre pour la période 2008-2012 par rapport à la situation en 1990<sup>1</sup>. Malheureusement, les mesures internes ne suffiront pas à atteindre cet objectif<sup>2</sup>, il faudra acheter des permis de polluer à l'extérieur. Le principal responsable de cet échec est connu : les émissions de CO2 par les véhicules motorisés, en augmentation de 15% depuis 1990<sup>3</sup>. Face à cet échec, Genève peut faire des efforts supplémentaires en se dotant de règles plus contraignantes. Non seulement Genève remplira une part importante dans le respect des engagements de la Suisse, mais à terme des voitures moins polluantes feront économiser de l'argent aux Genevois-e-s. En augmentant les taxes par tranche sur la puissance et le coefficient multiplicateur lié au CO2, au vu de la corrélation entre puissance et émission de CO2 (rapport PL 9501-A), les voitures les plus puissantes et les plus polluantes seront touchées.

En outre, en créant une nouvelle catégorie de véhicules émettant moins de 80 g/km et bénéficiant d'un bonus de 80%, on renforce l'incitation à acheter des véhicules moins gourmands et moins polluants.

---

<sup>1</sup> <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=1650>

<sup>2</sup> [http://www.swissinfo.ch/fre/dossiers/changement\\_climatique/actualites/La\\_Suisse\\_n\\_est\\_pas\\_un\\_modele\\_de\\_protection\\_du\\_climat.html?cid=32039556](http://www.swissinfo.ch/fre/dossiers/changement_climatique/actualites/La_Suisse_n_est_pas_un_modele_de_protection_du_climat.html?cid=32039556)

<sup>3</sup> [http://www.swissinfo.ch/fre/dossiers/changement\\_climatique/actualites/La\\_Suisse\\_n\\_est\\_pas\\_un\\_modele\\_de\\_protection\\_du\\_climat.html?cid=32039556](http://www.swissinfo.ch/fre/dossiers/changement_climatique/actualites/La_Suisse_n_est_pas_un_modele_de_protection_du_climat.html?cid=32039556)

Alors qu'une alliance PLR, PDC, UDC cherche à réduire la qualité de vie de la classe moyenne et des bas revenus à travers une diminution du service public, une taxe qui touche les voitures les plus polluantes et les plus puissantes engendrera à court terme des revenus supplémentaires afin de garantir ses prestations. La majorité des genevois-e-s ne sera pas – ou marginalement – touchée par cette augmentation des barèmes et bénéficiera toujours du bonus pour véhicules peu polluants.

En résumé, une augmentation marginale des taxes sur les véhicules puissants et polluants participera à la transition vers une économie et une mobilité plus respectueuses de l'environnement.

En outre, elle permettra d'obtenir à court terme des revenus supplémentaires nécessaires à l'établissement d'un budget équilibré et des finances publiques saines.

## **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, nous invitons Mesdames et Messieurs les députés à prendre leur responsabilité et à envisager dans les meilleurs délais le recours à des instruments de fiscalité plus écologiques et plus sociaux tels que celui-ci.

## **Conséquences financières**

Le revenu attendu s'élève à plusieurs millions de francs par an à court terme mais il pourrait devenir fiscalement neutre à plus long terme, au fil de la mise en circulation de véhicules moins puissants et moins polluants. Le revenu attendu pourra être chiffré plus précisément par l'administration cantonale.